



Paris, le 30 avril 2014

Madame Ségolène ROYAL  
Ministre de l'Écologie,  
du Développement Durable et de l'Énergie

Madame Sylvia PINEL  
Ministre du Logement  
et de l'Égalité des Territoires

**Objet :** boycott des groupes d'échanges du MEDDE/MLET.

Mesdames les Ministres,

Nous observons depuis plusieurs mois que le dialogue social mis en place dans nos ministères ne s'articule en fait quasiment plus qu'autour d'un fonctionnement à minima des instances. L'administration assimile leur obligatoire consultation à un simple rôle de validation « à la chaîne » de textes qui ne vise qu'à conduire la mise en œuvre brutale de déstructurations des services, de redéploiements des agents et d'abandon des missions.

Les groupes échanges qui avaient vocation à préparer les comités techniques ministériels se sont bien éloignés des dispositions arrêtées en leur temps - le 29 mars 2009 - par le ministre de l'époque. Il apparaît (au fil de la RGPP puis de son pendant, la MAP) que ces groupes d'échanges ne consistent plus qu'en des exercices de « déminage » et de présentations de textes. L'administration ne tient généralement pas compte des propositions des représentants des organisations syndicales et les textes ne sont que rarement modifiés lors de leurs présentations au Comité technique ministériel.

La réunion du dernier groupe d'échanges - pour ne prendre que le plus récent - n'en est qu'une illustration supplémentaire tant :

- dans sa préparation (le délai minimal de transmission des documents s'étant depuis longtemps substitué à la règle dite « générale »),
- dans son ordre du jour, avec un point dit « soumis à débat » (sur les 40<sup>ème</sup>, 41<sup>ème</sup>, 42<sup>ème</sup>, 43<sup>ème</sup>, 44<sup>ème</sup> et 45<sup>ème</sup> opérations de restructuration à ajouter à l'arrêté du 4 novembre 2008...) et un « point d'information » (sur un transfert de compétences, ici la gestion du FEDER),
- dans la nature des éléments transmis (il aura fallu attendre cette réunion du 15 avril 2014 pour prendre connaissance de la circulaire de transfert des personnels en date du ... 16 décembre 2013 !)
- dans sa tenue (avec, la plupart du temps, des non-réponses de l'administration, tout au plus sa promesse d'examiner ultérieurement nos questions pour y répondre plus tard...).

../..

../..

Il y a bien longtemps que ces groupes d'échanges n'ont pas examiné les revendications des personnels, y compris parmi celles pourtant inscrites de longue date sur un agenda social tombé en désuétude.

Force est de constater qu'il faut obligatoirement la mobilisation des agents pour que leurs revendications soient examinées et parfois satisfaites.

Curieuse conception de la part d'un gouvernement qui soi-disant privilégie le dialogue social.

De plus, le gouvernement a annoncé sa volonté de poursuivre les attaques portées contre la rémunération et le statut des agents.

C'est pourquoi, nos organisations appellent les personnels à se mobiliser le 15 mai prochain.

A la veille du renouvellement des instances le 4 décembre prochain, nos organisations constatent l'échec du dialogue social. Il ne peut pas se résumer à multiplier des réunions sans réel contenu de négociation, sans tenir compte à aucun moment des expressions et revendications des représentants du personnel. Nous ne voulons pas inscrire notre action dans un rôle d'accompagnement.

C'est pourquoi nos cinq organisations syndicales vous annoncent d'ores et déjà qu'elles ne participeront plus désormais qu'aux réunions des instances institutionnelles (notamment CTM, CHSCTM, CMFP, CCAS, CAP/CCP/CAD et groupes de travail thématiques liés à l'agenda social).

Le respect des instances passe nécessairement par un meilleur dialogue social.

Il est indispensable de retrouver la confiance entre les organisations syndicales et l'administration dans ces échanges et notamment d'en préciser les contenus, méthodes et moyens à tous les niveaux. Il convient impérativement de donner, enfin, tout leur sens aux mots négociation et concertation.

Aussi et dans l'attente de vos propositions nos organisations suspendent leurs participation aux prochains groupes d'échanges.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames les Ministres, l'expression de notre haute considération.

Pour la CGT	Pour FO	Pour la CFDT	Pour l'UNSA	Pour la FSU
<i>Signé</i>	<i>Signé</i>	<i>Signé</i>	<i>Signé</i>	<i>Signé</i>
Nicolas BAILLE	Jean HEDOU	Hubert LEBRETON	Daniel PUIGMAL	J.L CIULKIEWICZ

**Copie :**

M. Vincent MAZAURIC, Secrétaire Général du MEDDE/MLET  
Tour Pascal A  
92055 La Défense Cedex